



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN

PROJET D'ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JANVIER 2026 BUDGET-PTI-RÈGLEMENT DE TAXATION

1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2 TRÉSORERIE

- 2.1 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2026
- 2.2 Adoption du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028
- 2.3 Avis de motion du projet de règlement #2026-422 relatif à l'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2026
- 2.4 Dépôt et présentation du projet de règlement #2026-422 relatif à l'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2026

3 Période de questions

4 Levée de l'assemblée

Le contenu définitif de l'ordre du jour est décidé par le conseil municipal en séance. Les personnes élues peuvent donc modifier l'ordre du jour d'une séance extraordinaire du conseil jusqu'à son adoption.